

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Projet d'Interconnexion CLSG

AUDIT DE CONFORMITE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION DE RÉINSTALLATION (PAR) DES PERSONNES AFFECTEES PAR LE PROJET CLSG EN CÔTE D'IVOIRE

Secteur : Energie

Référence du financement : Budget PAR

Réf. AMI : CS/PAR/GN/08/2020

Date de publication : 02.09.2020

Date de soumission : 21.09.2020

Les Gouvernements du Libéria, de la Côte d'Ivoire, de la Sierra-Leone et de la Guinée ont reçu du financement en provenance de la Banque Africaine de Développement, la Banque Mondiale, la Banque Européenne d'Investissement et la KfW, et ont eux aussi apporté du Capital pour contribuer au financement du Projet d'Interconnexion CLSG. Conformément à ces Accords de Financement, les Gouvernements ont rétrocédé ces financements à TRANSCO CLSG à l'effet de mettre en œuvre ledit projet. TRANSCO CLSG a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour financer le recrutement d'un Consultant National (Firme) pour la réalisation de l'audit de conformité de mise en œuvre du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) des personnes affectées par le projet CLSG en Côte d'Ivoire.

L'objectif général de l'audit est d'entreprendre un examen du processus et des résultats des activités d'indemnisation, de réinstallation physique et de réhabilitation des moyens de subsistance des personnes affectées dans le cadre du projet CLSG. De façon spécifique, l'audit de mise en œuvre du PAR doit atteindre les objectifs suivants :

- S'assurer de l'application de la réglementation nationale dans la mise en œuvre du PAR ainsi que des Politiques des Bailleurs en matière de réinstallation involontaire notamment la Politique Opérationnelle 4.12 (OP 4.12) de la Banque Mondiale, et la Sauvegarde Opérationnelle 2 (SO2) de la Banque Africaine de Développement tel que stipulé dans le rapport du PAR ;
- Déterminer la pertinence de la mise en œuvre du PAR en tant qu'instrument d'atténuation des impacts sociaux négatifs anticipés du projet CLSG ;
- Ressortir les leçons tirées du processus de mise en œuvre du PAR en tenant compte des points de vue des PAP's sur le processus et les résultats ;
- Vérifier la capacité de TRANSCO CLSG dans la mise en œuvre du PAR ;
- Déterminer le succès du processus de réinstallation conduit sur la base d'indicateurs d'inclusion et socioéconomiques avec la restauration des moyens de subsistance des PAP's;
- Vérifier l'adéquation du système de gestion des plaintes établis par TRANSCO CLSG avec sa mise en œuvre en Côte d'Ivoire.

DURÉE DE LA MISSION

La durée de la mission est de douze (12) semaines. Le consultant doit commencer les travaux dans la semaine suivant la signature du contrat.

TRANSCO CLSG invite à présent les Consultants (Firmes) admissibles à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent démontrer qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations, à travers les documentations, les références de prestations similaires, l'expérience dans des missions comparables, la disponibilité de personnel qualifié, etc..

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la méthode de sélection de consultants telle que décrite dans le «Code des Marchés Publics de la République de Côte d'Ivoire».

Les exigences sont :

Le Cabinet d'études devra posséder une vaste expérience dans la mise en œuvre et/ou d'audit des Plans d'Action de Réinstallation. Le Cabinet proposé aura un Spécialiste social principal qui est un Expert en Plan d'Action de Réinstallation et en Audit de Sauvegarde Sociale. Il doit avoir au minimum une Maîtrise en Sociologie, en Anthropologie, en Économie ou tout autre Science Sociale pertinente avec un minimum de dix (10) ans d'expériences et plus, **confirmée de l'audit environnemental et social, de la préparation de la documentation sur les sauvegardes sociales en référence aux politiques de sauvegarde de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement.**

L'Expert principal doit avoir :

- (i) Une excellente compréhension des principes d'évaluation socio-économique dans la construction d'infrastructures de transport d'électricité (appuyée par la réalisation d'au moins cinq (5) études similaires) ;
- (ii) Une excellente compréhension des principes des Plans d'Action de Réinstallation dans le cadre de la construction d'infrastructures de transport d'électricité (appuyés par la réalisation d'au moins cinq (5) études similaires) ;

Le Cabinet doit être parfaitement familiarisé avec les politiques et réglementations opérationnelles de la Côte d'Ivoire.

Le cabinet doit démontrer sa capacité à mener cette étude avec une aptitude avérée d'étudier et de produire des rapports cohérents de haute qualité puis, de s'assurer que toutes les tâches spécifiques du présent mandat sont correctement traitées dans le rapport.

Les membres du personnel clé requis pour la mission sont :

1. **Chef d'équipe:** Expert en Audit Social avec un Diplôme d'études supérieures en Sociologie/Anthropologie/Économie ou autre discipline connexe et avoir au moins 10 ans d'expérience dans les activités et analyses de sauvegarde sociale de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement.
2. **Géomètre:** Qualification académique minimale du premier diplôme (BTS/DUT) en en arpentage (topographie) ou dans une autre discipline connexe avec Au moins 5 ans d'expérience en arpentage (une expérience dans les installations électriques est un atout supplémentaire).

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi de 9:00 à 16:30. Ou peuvent être obtenues sur demande, en écrivant un courriel à: bbalde@transcoclsg.org; mkeita@transcoclsg.org et cniambe@transcoclsg.org

Les expressions d'intérêt doivent être fournies par voie de courrier électronique ou sous une forme écrite à l'adresse ci-dessous (en personne ou par la poste) au plus tard à 12 :00 AM GMT **le 21 Septembre 2020**. Seuls les Consultants présélectionnés seront invités. L'adresse mentionnée ci-dessus est :

SIEGE DE TRANSCO CLSG

À l'attention de : Mr Mohammed M. SHERIF, Directeur Général

Cocody II Plateaux, Angré 7ème Tranche / Abidjan, 28 BP 633, Cote d'Ivoire

E-mail : bbalde@transcoclsg.org; mkeita@transcoclsg.org et cniambe@transcoclsg.org

Tel portables : +225 66 49 61 22 Tel Fixe : +225 22 50 34 80